

Comprendre le prévention de la pénibilité au travail

Objectif :

- Connaître la réglementation applicable à votre entreprise ;
- Etre capable d'évaluer et de prévenir la pénibilité dans l'entreprise ;

Durée :

1 jour

Profil des participants :

Chefs d'entreprise, Responsables Hygiène&Sécurité, membres du CHSCT, Responsables de services

Contenu :

1. Contexte et enjeux

- Les textes réglementaires :
 - Loi n°2010-1330 du 9 novembre 2010 portant réforme des retraites
 - Décret du 30 mars 2011
 - Décret n° 2011-824 du 7 juillet 2011
 - Décret n° 2014-1159 du 9 octobre 2014 relatif à l'exposition des travailleurs à certains facteurs de risque professionnel au-delà de certains seuils de pénibilité et à sa traçabilité

2. Evaluer et prévenir la pénibilité

- Applicabilité de la réglementation :
 - Type d'entreprise / Effectifs concernés / Exposition des salariés
- Mesure et suivi de la pénibilité
 - Facteurs de risques / Fiches d'exposition
 - Plan d'actions / Indicateurs
- Intégration avec le Document Unique

Outils pédagogiques :

3. Présentation PowerPoint
4. Quizz d'évaluation

Points forts de la formation :

5. Approche globale des enjeux liés à la prévention de la pénibilité
6. Expertise des formateurs et retours d'expérience

Coût : 450 € HT par stagiaire